



© CAUE 44

# LE SUIVI des ARBRES

FICHE  
ARBRES  
n° 07

**Cette fiche rappelle l'importance du suivi des arbres :**

- en tant qu'attentions à apporter à l'environnement immédiat de l'arbre,
- en tant que gestes relatifs à la taille de croissance de l'arbre jeune comme du port adulte. Ces gestes de taille ne doivent pas être systématiques. Ils n'interviennent qu'après l'observation du développement de l'arbre permettant d'identifier ses besoins et de les respecter.

**À l'échelle d'une collectivité, l'ensemble de ces soins et attentions s'inscrivent dans un plan de gestion arboré.**

# LE SUIVI DES ARBRES

## AU PIED DE L'ARBRE UN MILIEU FAVORABLE

### L'ARROSAGE DES SUJETS NOUVELLEMENT PLANTÉS

Il facilite le démarrage annuel des arbres.

- Il est important au printemps. Un arrosage de printemps bien programmé permet de réduire l'arrosage d'été.
- Il est fait par apport massif de 50 litres à 100 litres au pied de chaque plant.
- Il est à réaliser les trois années qui suivent la plantation.

La cuvette d'arrosage facilite l'infiltration de l'eau au pied de l'arbre. Voir aussi la fiche 5.

### UN SOL VIVANT

#### Le suivi des massifs en pieds d'arbres

Divers massifs possibles : arbustes bas, vivaces, couvre-sols.

La fiche 5 traite de l'importance de la qualité du sol lors de la plantation de l'arbre, et de l'intérêt des plantations en accompagnement des pieds d'arbres.

La conservation d'un sol vivant passe ensuite par le suivi de ces massifs en pieds d'arbres :

- prévoir si nécessaire des clôtures basses pour protéger ces massifs, assurer leur maintien pour éviter le piétinement et donc le compactage.
- renouveler régulièrement le paillage, surtout dans les premiers temps de la plantation.

#### Le renouvellement du paillage

Les fonctions du paillage :

- Il protège contre le gel.
- Il limite le dessèchement du sol en surface (conserve l'humidité).
- Il permet, par sa décomposition, la conservation d'une bonne composition et structure de sol.

Il peut être réalisé à partir de bois broyé, mélangé à des feuilles déchiquetées et écorce, partiellement compostés (rôle de mulch).

Il peut être constitué de paillettes de chanvre, de cosses de sarrasin, d'anas de lin, de paille de blé.

Le paillage peut aussi être réalisé en graviers, ou en sable de carrière inerte, sur une épaisseur de 10 cm au minimum, mais dans ce cas, on ne profite pas des intérêts biologiques de sa décomposition.



▲ Exemples de bandes plantées en pied d'arbres, avec lisse de protection des massifs

La bâche plastique est à proscrire : C'est un matériau polluant et la vie microbienne y est très réduite, le sol se tasse et durcit sous la bâche.

## LA PROTECTION CONTRE LE COMPACTAGE DU SOL

La fiche 5 évoque les techniques de plantation, dont le mélange terre-pierres.

En milieu très circulé, les grilles d'arbres, les platelages bois réduisent l'effet du compactage. On peut poser les platelages bois légèrement au-dessus du niveau du sol fini de façon à créer de petites terrasses, ce qui augmente l'efficacité de ces protections.

Ces dispositifs doivent prévoir de la place pour le grossissement du tronc.



▲ Attention à bien centrer les arbres en milieu de fosses. Dans le cas présent, il y a un risque de blessure à court terme.



▲ Dans cet espace urbain très circulé, les plaques de bois protègent du piétinement. Mais dès que c'est possible, préférer des massifs de pleine terre.

# LE SUIVI DES ARBRES

## LA PROTECTION DU TRONC CONTRE LE SOLEIL

Certaines essences comme le tilleul, les érables... sont sensibles aux brûlures du tronc par le soleil. Ce phénomène est accru en milieu urbain, avec les surfaces minéralisées.

La mise en place d'une protection évitera les brûlures de l'écorce et limitera l'évapotranspiration. Elle sera réalisée lors de la plantation, depuis le niveau du sol jusqu'aux branches.

La canisse naturelle joue bien ce rôle de protection.

Il est fondamental d'assurer régulièrement le suivi de ces dispositifs.



© CAUE 44

## LE TUTEURAGE



© CAUE 44

### LA RÉALISATION

#### Configuration du tuteur

- en bois de châtaignier écorcé ou de faux acacia, en pin, traités contre le pourrissement.
- diamètre de 8/10 cm minimum.
- droit, en lots homogènes lorsqu'il s'agit de la commande de plusieurs éléments.

#### Les liens de maintien

- corde, caoutchouc, pas de fils de fer.
- fixés en laissant une légère flexibilité à l'arbre.
- à vérifier régulièrement pour que l'arbre ne soit pas blessé.

#### L'installation du tuteur

- pour les baliveaux : tuteur planté au moins 60 cm dans le sol.
- pour les arbres tiges : tuteur planté 1,50 m dans le sol.

Placer le tuteur dans la fosse de plantation, avant l'arbre, ceci pour ne pas abîmer le système racinaire, ne pas casser la motte.

Les gros sujets peuvent être maintenus par des haubans en câbles d'acier galvanisé fixés au sol par des piquets ou des ancrés et à l'arbre, par des colliers non blessants.

### LE SUIVI

Un tuteurage mal fait peut entraîner le frottement du tronc contre le tuteur ou l'étranglement du tronc par des colliers trop serrés. Ces blessures remettent en cause la vie de l'arbre, car le passage de la sève est fortement perturbé et les plaies sont des entrées possibles d'agents pathogènes.

**Le manque de suivi est courant et c'est un véritable obstacle au développement du patrimoine arboré d'une collectivité.**

L'installation doit être vérifiée deux fois par an (après la croissance de printemps et celle d'été). Les liens doivent être régulièrement desserrés, car le tronc grossit.

Il est démontré que le balancement de l'arbre renforce son enracinement, le tuteurage doit donc permettre de garder une certaine souplesse (colliers non tendus).

Privilégier les tuteurs à 2, 3 ou 4 pieds. S'il en est planté un seul, en milieu venté, le disposer incliné à 45° planté face au vent.

▲ Vérifier que le tuteur ne blesse pas le tronc, changer les piquets endommagés. Ces interventions de suivi permettent de veiller à la croissance normale des arbres et de réagir rapidement à toute blessure. Le tuteurage est à enlever dès que l'arbre est installé dans son sol définitif (un à deux ans). On peut laisser les cadres en place lorsqu'on pense qu'ils protègent l'arbre des chocs (véhicules, engins tontes...) et évitent le tassement du sol au pied de l'arbre.

# LE SUIVI DES ARBRES

## LA PROTECTION CONTRE LES CHOCS



© CAUE 44

### CONTRE LES CHOCS DE VOITURE

- Bordures, bloqueurs. Ils sont indispensables sur les parkings. Les bordures peuvent avoir l'inconvénient d'empêcher les eaux de ruissellement vers les massifs.
- Cadre bois (piquets reliés par des lisses horizontales).

### CONTRE LES CHOCS DES ENGIN D'ENTRETIEN

Les débroussailleuses et tondeuses créent des plaies en bas des troncs.

Elles peuvent être évitées :

- par la formation des techniciens qui font l'entretien,
- par du paillage au pied des arbres pour éloigner les engins (pas besoin de tondre),
- par des zones non tondues aux abords des arbres (tonte différenciée, photo ci-contre).

## LES TAILLES

### COMPRENDRE LA PHYSIOLOGIE DE L'ARBRE POUR COMPRENDRE LE GESTE DE LA TAILLE

**Préalablement à la description des tailles qu'on peut envisager sur un arbre, rappelons les réactions physiologiques de l'arbre lorsqu'il subit une taille. La compréhension de ces réactions permet d'expliquer les précautions à prendre lors de toute taille.**

La taille met à nu les tissus internes de la branche ou du tronc, ce qui constitue une porte d'entrée privilégiée pour les bactéries, virus, champignons.

L'arbre réagit en isolant sa blessure de la manière suivante :

- la mise à nu des tissus entraîne la libération d'éléments antiseptiques,
- la partie atteinte est isolée par la compartimentation,
- les tissus opérationnels de la branche ou du tronc blessé vont commencer à recouvrir la plaie.

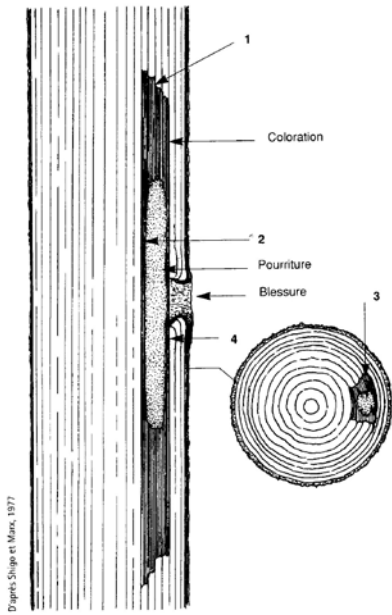
Note : la taille de production pour récolter des fruits (fruitiers) pour « produire et couper » du bois (chênes et frênes têtards) n'est pas traitée dans ce document.



© CAUE 44

# LE SUIVI DES ARBRES

## LA COMPARTIMENTATION



▲ La compartimentation  
« La taille des arbres d'ornement »  
Christophe Drénou

Au moment de la blessure, l'arbre renforce la plupart des parois existantes anatomiquement et chimiquement. Il met en place trois remparts :

- Le premier s'oppose à la propagation verticale de l'infection (via les vaisseaux porteurs de sève).

- Le second s'oppose à la propagation vers l'intérieur (via les cernes annuels).

- Le troisième s'oppose à la propagation latérale (via les rayons ligneux).

Ces trois premiers remparts sont des zones de réaction, le quatrième est plutôt une zone de barrage : une fois l'infection ou la blessure présente, le quatrième rempart formé par le cambium est activé plus tardivement par la mise en place d'une barrière qui n'existait pas au

moment de la blessure. C'est la plus efficace, car elle isole les tissus situés à l'extérieur (nouvellement formés) des bactéries et des champignons. Elle initie le processus de recouvrement des tissus.

Le schéma ci-contre illustre le phénomène de la compartimentation.

1 - Une barrière vers le haut et vers le bas, résultant de l'obstruction des canaux.

2 - Une barrière frontale, au niveau des cernes annuels.

3 - Une barrière latérale, au niveau des rayons ligneux.

4 - Une barrière dite « zone de barrage », qui empêche la propagation de l'infection vers l'extérieur. Cette dernière barrière est la plus efficace.

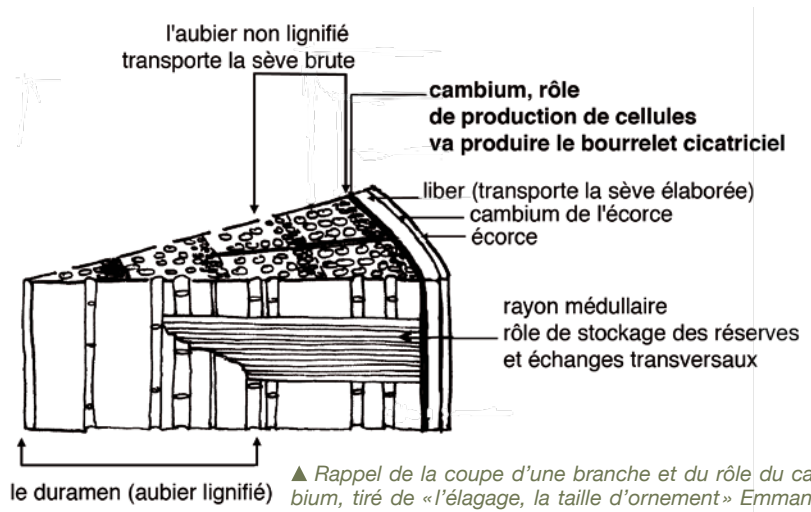
## LE RECOUVREMENT DE LA PLAIE

Le recouvrement de la plaie se fait grâce à l'activité du cambium dont le rôle est de générer de nouvelles cellules.

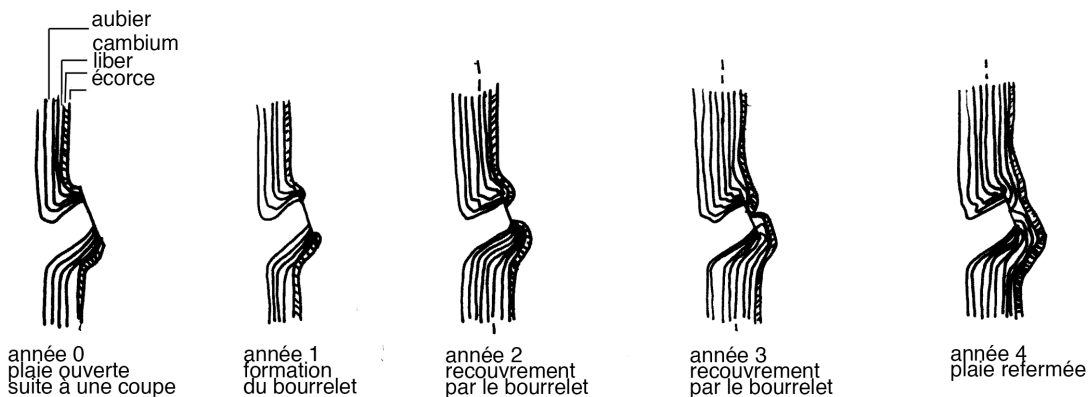
Il y a production d'un bourrelet cicatriciel ou « cal » qui va venir recouvrir la plaie. Le recouvrement est d'autant plus facile et efficace à se faire que la plaie est petite et les tissus intacts (voir angle de coupe).

Les coupes doivent donc être réalisées sur des branches de section aussi faible que possible.

Moins l'arbre subira de plaies infligées par des tailles de branches, des blessures de tronc dues aux engins de tontes, « mieux il se portera ».



▲ Rappel de la coupe d'une branche et du rôle du cambium, tiré de « l'élagage, la taille d'ornement » Emmanuel Michau.



# LE SUIVI DES ARBRES

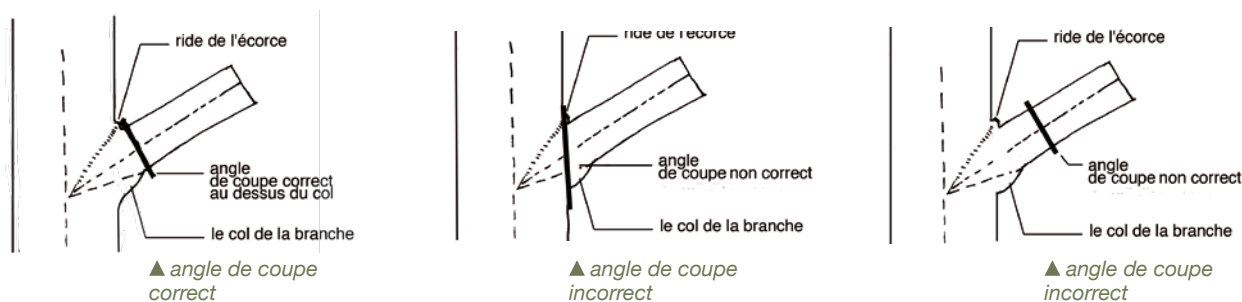
## LA COUPE D'UNE BRANCHE

**L'angle de coupe d'une branche doit respecter la limite entre les tissus du tronc et ceux de la branche à couper. La coupe ne doit pas entamer les tissus du tronc ou de la branche porteuse.**

Les tissus du tronc sont identifiables par la présence, « au-dessus du point d'insertion de la branche sur le tronc », de la ride de l'écorce et en « dessous » par un renflement qu'on appelle le col de la branche. Le col n'est pas toujours visible : le seul moyen de le respecter est de réaliser **une coupe perpendiculaire à l'axe de la branche à couper.**

Si la coupe se fait **trop au ras du tronc**, elle entame les tissus du tronc. La barrière du cambium perd de son efficacité : les cellules du cambium du tronc ne peuvent fonctionner normalement, la mise à nu des tissus entraîne un risque accru de pourriture.

Si la coupe se fait **trop loin de la ride et du col**, il va se former un chicot de bois mort et les tissus du tronc vont être « mécaniquement gênés » par la présence de ce chicot : il ne pourra pas y avoir recouvrement de la plaie. Ce chicot présente une porte d'entrée pour les champignons et favorise la pourriture.



## LES RÈGLES DE L'ART

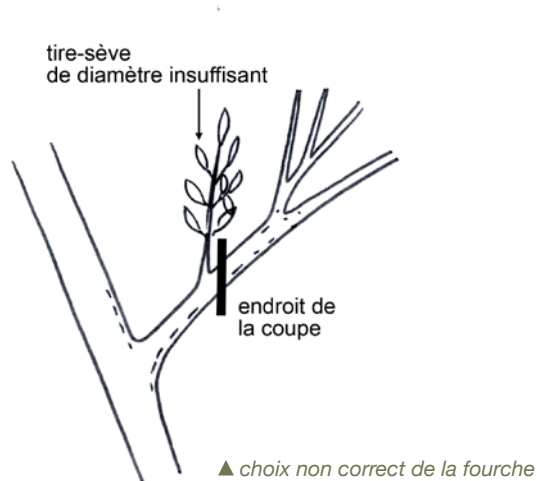
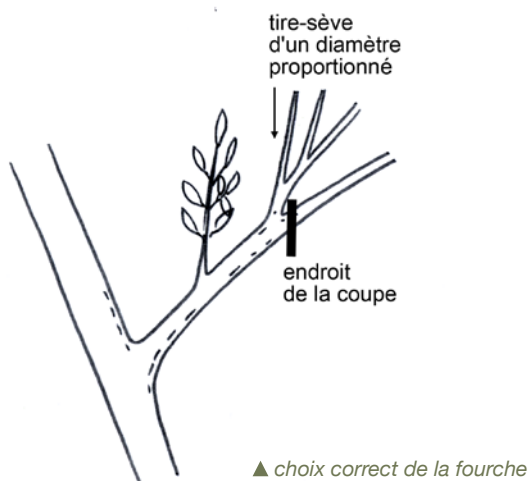
- **L'angle de coupe doit être respecté** et réalisé sans entamer les tissus du tronc ou de la branche porteuse (voir ci-dessus).

- **Toute coupe se fait sur un tire-sève**, c'est-à-dire à l'aisselle d'une branche porteuse faisant au moins 1/3 du diamètre de l'axe coupé. Le tire-sève permet la circulation de la sève sur le pourtour de la plaie et favorise sa cicatrisation dans les meilleures conditions.

- **La taille ne doit pas enlever plus de 30 % à 50 %** (suivant la vitalité de l'arbre) de sa surface foliaire.

- **Respecter les spécificités de l'arbre** : l'essence, le stade de croissance, la vitalité, le port et la structure, la dynamique de croissance, présence éventuelle de pathologie ou problème mécanique, le mode de gestion...

- **Les coupes sont à pratiquer sur les sections les plus faibles possibles.** Les coupes sur les grandes sections (branches principales issues du tronc ou branches secondaires issues de ces branches principales) doivent rester exceptionnelles (dans le cas seulement d'un risque de chute).



# LE SUIVI DES ARBRES

## LA TAILLE DE FORMATION DU JEUNE SUJET

**Elle se distingue du travail réalisé à la pépinière. Nous parlons ici de l'arbre replanté sur son sol définitif.**

**L'objectif de la taille de formation est de conduire l'arbre à un gabarit adulte qu'on aura projeté. La taille de formation implique d'imaginer, devant un jeune arbre, le même arbre dans ses dimensions futures.**

Pour les arbres de première grandeur en port libre, comme les platanes, les tilleuls, l'arbre adulte atteindra 20 m de haut, 15 m de large, voire plus.

Bien raisonnée et faite en bonne connaissance des physiologies de l'arbre, la taille de formation permettra le développement d'arbres remarquables et la constitution d'un patrimoine arboré communal au même titre que des bâtiments.

La durée de la taille de formation du jeune arbre et sa fréquence varie d'une essence à l'autre et d'une situation à l'autre (en termes de durée, ce peut être les trois années suite à la plantation dans le lieu définitif, ce peut être cinq, sept années...). La mise au gabarit routier ou l'adaptation à une façade d'immeuble peut contraindre à former l'arbre sur une longue période (plus de dix ans).

La taille de formation n'aura de résultats satisfaisants que si le choix de l'essence est judicieux et si les sujets, dès l'origine, sont de bonne qualité. Le choix des sujets dans la pépinière avec un système racinaire correct et une silhouette bien proportionnée est primordial. Si les sujets sont de bonne qualité et l'opération de plantation bien réalisée (c'est-à-dire des fosses de plantation suffisamment vastes et une bonne terre végétale), l'arbre se développera correctement.

Une taille de formation, qui aura été faite correctement, réduit les interventions d'entretien au simple enlèvement du bois mort, par la suite.

Pour les ports en rideau, en marquise, la taille de formation nécessite une formation adaptée.



▲ Des platanes majestueux qui ont grandi en conservant leur silhouette naturelle

© CAUE 44

# LE SUIVI DES ARBRES

## LE PORT LIBRE

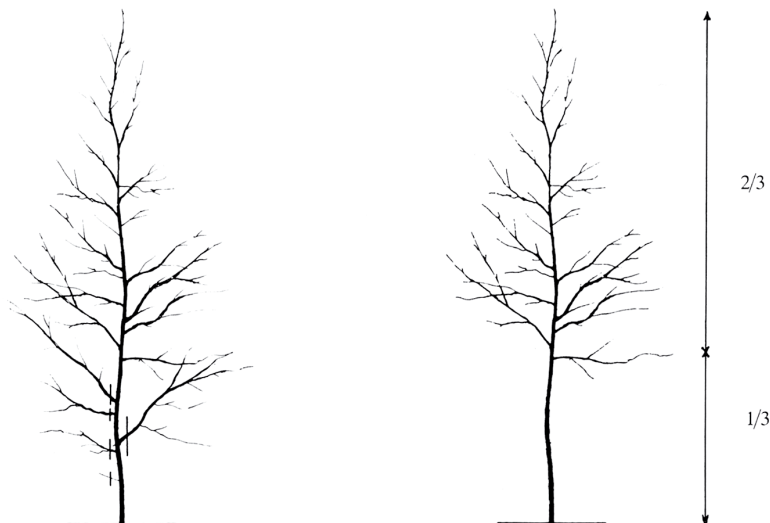
- Suivi annuel par une observation de la silhouette (ce qui ne veut pas dire qu'il faille tailler obligatoirement!). L'hiver est la meilleure période pour l'observation.

- Conserver la flèche, pour cela, conserver le bourgeon terminal.

- Éliminer, si c'est nécessaire, les branches latérales, qui vont concurrencer directement la flèche.

- Conserver la proportion 2/3 de houppier, 1/3 de tronc. On peut faire évoluer ces proportions 1/2 et 1/2 dans le cas de relèvement de couronnes pour permettre le passage de véhicules.

- Éliminer progressivement (seulement si nécessaire) les branches basses des arbres, les branches sans avenir évident (exemple : par rapport à une façade, à des contraintes de passage de véhicules...).



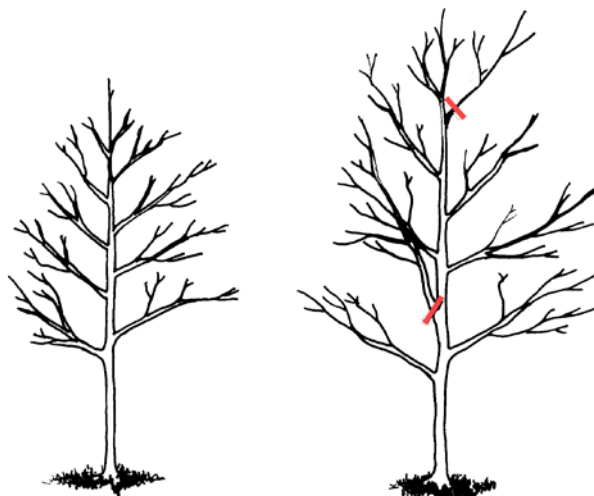
La coupe des branches basses s'opère donc progressivement, au fur et à mesure que l'arbre pousse.

▲ D'après L'arboriculture urbaine - IDF 1993

## LA TAILLE DE FORMATION « PRÉPARE LA SILHOUETTE FUTURE » DE L'ARBRE

Elle recherche un axe vertical et des branches latérales bien réparties et bien orientées.

Elle élimine les branches trop vigoureuses et verticales (près de l'axe central) qui peuvent venir concurrencer la flèche.



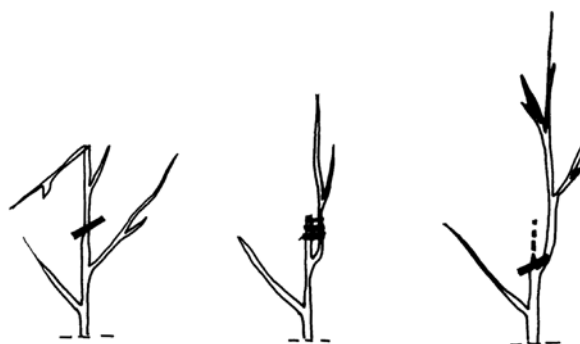
▲ D'après L'arboriculture urbaine - IDF 1993

## REPRENDRE UN AXE CASSÉ

- Suppression de la flèche cassée.

- Ligature de la branche latérale.

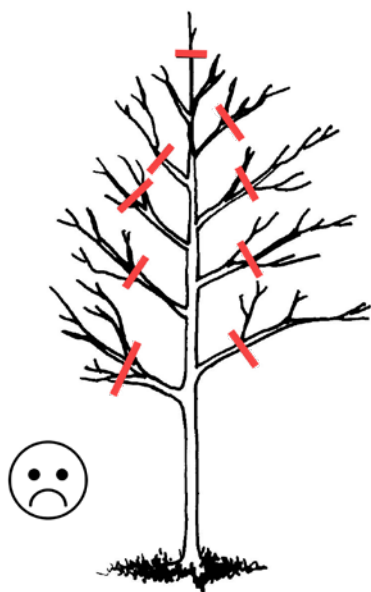
- Élimination du chicot lorsqu'une nouvelle flèche s'est développée.



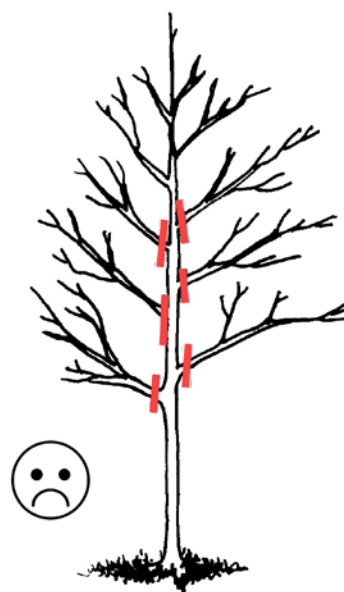
▲ D'après L'arboriculture urbaine - IDF 1993



# LE SUIVI DES ARBRES



▲ *Taille à ne pas faire*  
L'arbre disposera de peu de feuilles, l'étiage de l'arbre va nécessiter une reformation ultérieure d'un nouvel axe fléché avec une perte de temps dans le développement de l'arbre.



▲ *Taille à ne pas faire*  
À ne pas accepter sur un chantier, lors de la réception des végétaux. Le houppier restant « en haut » de l'arbre est trop réduit.

## NE PAS TAILLER DE FAÇON « DRACONNIENNE » L'ENSEMBLE DES BRANCHES DU JEUNE ARBRE

L'arbre présentera peu de feuilles, la photosynthèse sera très réduite l'année suivante, ce qui réduira les possibilités pour l'arbre de « faire des réserves » et de lutter face à un stress.

## QUAND TAILLER ?

- En hiver, mais l'élagage n'est pas une activité uniquement hivernale. Il est vrai que l'hiver est la meilleure saison pour l'observation des silhouettes.
- La taille peut aussi être réalisée de juin à août (époque variable selon les essences, par exemple on peut tailler le tilleul jusqu'au 14 juillet, le chêne pédonculé tout l'été), on l'appelle la taille « en vert ». C'est une période qui permet une cicatrisation plus aisée et rapide des coupes.
- Ne pas tailler lors du débourrement (apparition des feuilles) et chute des feuilles (début automne).

# LE SUIVI DES ARBRES

## LA TAILLE DE L'ARBRE ADULTE EN PORT LIBRE

### DES INTERVENTIONS QUI DOIVENT RESTER EXCEPTIONNELLES

#### Un arbre adulte, bien portant, n'a pas besoin d'être taillé !

Bien avant la venue de l'homme sur terre, l'arbre s'est développé, a acquis un patrimoine génétique qui organise son développement, sa croissance, sa silhouette définitive.

Dès que la taille de formation a été bien conduite sur le jeune arbre, la taille de l'arbre adulte en port libre est une intervention peu fréquente et non mutilante si ses conditions de vie sont bonnes et inchangées : tous les 3 à 15 ans selon l'espèce, le stade de croissance... Une observation régulière permet d'adapter les interventions aux besoins (tous les 3 à 7 ans).

L'hiver est la meilleure période pour l'observation de la structure de l'arbre, l'été donne des informations sur sa physiologie et sur les patholo-

gies éventuelles (état du feuillage...).

Tout projet de taille doit être justifié.

#### La taille de cohabitation.

Elle permet d'adapter l'arbre aux contraintes du site : remontée de couronne pour laisser le passage des véhicules sous le houppier, diminution du volume de l'arbre par rapport à une façade, à un ouvrage routier...

Cette taille par rapport à un bâtiment est la plus souvent réalisée, elle est coûteuse. Elle pourrait être évitée dans la grande majorité des cas si la plantation était accompagnée d'une projection de l'arbre parvenu à sa taille adulte.

Un arbre d'ornement adulte, en port libre comme le tilleul, le magnolia, le platane, le tulipier de Virginie, le frêne atteint une hauteur de 15 m, 20 m de

haut et plus de 8 m de diamètre. Un arbre doit être planté suffisamment loin d'une façade, c'est à dire à au moins 8/10 m.

Cette distance peut être réduite si l'arbre présente une silhouette élancée et peu large (forme fastigiée), si l'arbre est de deuxième grandeur (voir fiche 2).

#### La taille pour assurer la sécurité du public.

Elle est réalisée pour supprimer les parties mortes ou malades (taille sanitaire).

Après un traumatisme, l'arbre entre en phase de réaction par la production de rejets, ce qui l'affaiblit. Mieux vaut attendre la fin de cette réaction avant d'intervenir.

### LA TAILLE D'ENTRETIEN DES FORMES ARCHITECTURÉES (RIDEAUX, MAROTTES)

Un arbre qui a été conduit en taille architecturée doit continuer à l'être selon la même logique.

Par exemple, un arbre qui a été formé en marottes doit être conduit de la même façon régulièrement. Si on ne taille plus les rejets qui poussent sur les marottes, ceux-ci risquent, au bout de plusieurs années, de créer un poids trop important à supporter pour les marottes. La taille d'entretien sur marottes est effectuée tous les un à trois ans.

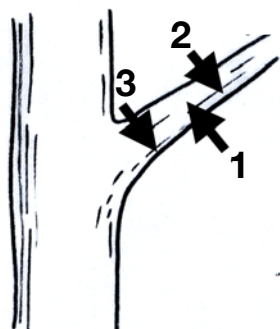
La taille ne doit pas entamer la marotte, car c'est dans celle-ci que les réserves de l'arbre ont migré. La coupe du rejet doit être effectuée près (au-dessus) du bourrelet cicatriciel.

Si l'arbre en marotte n'a pas été taillé depuis longtemps, les réserves ont alors migré de la tête de chat vers la base des rejets. Il ne faut donc pas supprimer les rejets. On peut envisager de réduire leur longueur et prévoir une mise au gabarit du houppier pour ensuite tailler les arbres en rideaux ou bien envisager la formation de nouvelles têtes de chat sur des rejets.



© CAUE 44

# LE SUIVI DES ARBRES



## LA COUPE D'UNE GROSSE BRANCHE

Lors de la coupe d'une branche représentant un certain poids, il est nécessaire de couper cette branche en plusieurs étapes à partir de son extrémité de façon à éviter le déchirement des tissus à la base de la branche si celle-ci « tombe ».

**La coupe 1** consiste en une entaille.

**La coupe 2** se fait au-dessus de la coupe 1. La branche casse dans le fil du bois quand la coupe 2 arrive au niveau de la coupe 1. Arrachement évité.

**La coupe 3** permet l'ablation du reste de la branche, sans risque d'arrachement (d'après le guide de gestion contractuelle de l'arbre des Hauts-de-Seine).

## DES IDÉES REÇUES À BALAYER

### LA TAILLE « SYSTÉMATIQUE »

**Le projet de taille « automatique » qui est celui de tailler un arbre « parce qu'un arbre doit être taillé » est à proscrire !**

Ce fait de réduire un arbre « au minimum » est pourtant souvent observé sur des places, dans des cours d'école, chez les particuliers alors que les arbres auraient la place de développer de belles silhouettes sans gêner « personne ».

Peut-être ce réflexe est-il l'héritage « inconscient » des tailles effectuées sur les fruitiers de production (tailles sévères) effectuées depuis des générations, ou bien d'un héritage historique de nos jardins à la Française...

### L'ÉTÊTAGE DE L'ARBRE EN PORT LIBRE

L'étêtage est perçu comme un moyen de stopper la croissance de l'arbre. Cet acte s'observe souvent dans les rues où des arbres ont été plantés en alignement, dans des jardins où l'arbre commence à devenir imposant...

Étêter un arbre entraîne la perturbation du développement « naturel » de l'arbre, puisque celui-ci est programmé « génétiquement » pour grandir par son axe principal, via le bourgeon terminal (pour la majorité des espèces).

Chez les conifères, l'étêtage de la cime de l'arbre entraîne une croissance de l'arbre en largeur, ce qui aboutit à l'effet contraire de celui recherché.



© CAUE 44

▲ L'arbre est un être vivant et non un mobilier urbain. Exemple d'un arbre « placé » dans des conditions qui ne peuvent mener qu'à son dépérissement et conduit comme un objet inerte :  
- Une taille drastique qui ne correspond à aucune logique. Les tailles ne doivent pas s'effectuer sur des branches « majeures », l'axe central ne doit pas être étêté.  
- Des conditions de sol qui ne permettent pas à l'arbre de s'alimenter, et de respirer par son système racinaire.

# LE SUIVI DES ARBRES

## LA TAILLE DE RAJEUNISSEMENT

Le postulat : L'arbre réagit à une taille sévère par la production de repousses vigoureuses qui laissent à penser qu'il rajeunit, ce qui est illusoire. En fait, l'arbre s'épuise à cette production et devient alors beaucoup plus sensible au stress.

De plus, chaque taille est autant d'entrée possible pour des agents pathogènes extérieurs.

## LE CURAGE DES PLAIES APPELÉ AUTREFOIS « CHIRURGIE ARBORICOLE »

Face à certaines agressions (plaies par exemple) l'arbre possède la capacité de « fabriquer une barrière » et « d'enfermer » la partie atteinte dans une sorte de cavité étanche qui va séparer la plaie des tissus sains. Cette capacité est plus ou moins marquée selon les espèces d'arbres.

Face à une plaie, le réflexe de curage de la partie lésée par l'homme pour « nettoyer » risque d'abîmer la barrière mise en place par l'arbre et de remettre à nu des tissus sains.

## IL Y A ARBRES... ET... ARBRES



▲ Des tilleuls dans une cour d'école

*Est-il possible de sensibiliser les enfants à l'environnement dans un tel cadre ? Peut-on parler de développement durable ? De plus, un arbre trop taillé peut finalement devenir un sujet fragilisé, affaibli, et à terme, finit réellement par poser des soucis de sécurité pour les usagers...*



▲ Des tilleuls dans une cour d'école

*L'ombre, le bruissement du feuillage apportés par de grands arbres sont autant d'éléments qui viennent enrichir les ambiances quotidiennes et sensibiliser chacun à un cadre de vie « durable ».*

## ET POUR ALLER PLUS LOIN

<http://www.arbres-caue77.org/medias/files/carnet-de-conseils-pour-les-plantations.pdf>